

INFORMATION FAMILLES
RENTREE 6°-5° LUNDI 18/05 ET MARDI 19/05
COLLEGE MARIE DE LA TOUR D'AUVERGNE

RAPPEL ORGANISATION PEDAGOGIQUE GENERALE :

½ classe alternance hebdomadaire

Choix des familles pour une scolarité en présentiel ou à distance.

Chaque famille a connaissance du groupe de son enfant (sms reçu, Pronote) pour permettre le retour au collège des élèves initialement non volontaires et respecter la consigne de 15 élèves par classe.

Alternance à la semaine pour chaque groupe entre un enseignement à distance et au collège (voir calendrier ci-dessous)

3 CONDITIONS SANITAIRES A RESPECTER :

1/ Le port du masque sera obligatoire dès l'entrée dans l'établissement, dans la cour et pendant tous les déplacements.

2/ Le respect des distances de sécurité identifiées par des marquages au sol et lors des déplacements sera **obligatoire**

3/ Ne pas envoyer l'enfant au collège si celui-ci présente des signes d'INFECTION (Fièvre, toux sèche-grasse, fatigue)

- Rentrée des 6 -5° le 18 et 19 mai 2020:

Prise en charge par le professeur principal les 3 premières heures du matin puis reprise de l'emploi du temps normal: découvertes des règles sanitaires, de l'organisation pédagogique, visite de l'établissement et mise en pratique du protocole.

- Lundi 18/05 8h20-16h:

- Rentrée du groupe 1 des classes de 6° et 5°.
- Groupe 2 enseignement à distance

Mardi 19/05 8h20-16h :

- Rentrée du groupe 2 des classes de 6° et 5°.
- Groupe 1 enseignement à distance

Mercredi matin 20/05:

- Collège fermé, enseignement à distance, bilan des équipes pédagogiques.

Calendrier de l'alternance hebdomadaire

- Semaine du 25/05-31/05: groupe 1 présentiel / groupe 2 distance.
Semaine du 01/06-07/06: groupe 1 distance / groupe 2 présentiel.
- Semaine du 08/06-14/06: groupe 1 présentiel / groupe 2 distance.
- Semaine du 15/06-21/06: groupe 1 distance / groupe 2 présentiel.
- Semaine du 22/06-28/06: groupe 1 présentiel / groupe 2 distance.
- Semaine du 29/06-04/07: groupe 1 distance / groupe 2 présentiel.

Consignes organisationnelles

- Accès au casier interdit, le matériel scolaire est déposé en classe dans l'espace dédié à l'élève.
- EPS : pas de vestiaire, pas de gymnase ni de douche, venir directement en tenue, serviette et gourde obligatoire.
- Les objets apportés au collège (jeux, matériel scolaire) sont strictement personnels et ne doivent en aucun cas être prêtés ou échangés.
- Les professeurs qui partagent leur service entre un enseignement présentiel et à distance ne pourront plus avoir la même disponibilité sur Pronote.
- Les plans de travail sous format papier sont maintenus pour les familles concernées. A venir récupérer au collège le lundi à partir de 14h.



**Protocole sanitaire-pédagogique disponible
site du collège et Pronote**